



Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 26 Juin 2018

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 26 Juin 2018 à 09H00 au siège de la société sous la présidence de Mr Mohammed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 qui se sont soldés par un bénéfice net de 69 873 753,21dhs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de DARI COUSPATE a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées et fixé à 800 000dh le montant total des jetons de présence alloués à l'ensemble des administrateurs de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 90 Dh par action au titre de l'exercice 2017 ainsi qu'un dividende exceptionnel de 50 Dh par action qui seront mis en paiement à partir du 26 Juillet 2018 auprès d'Attijariwafa Bank

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2017 qui ont fait l'objet d'une publication préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire n'ont subi aucun changement.